

## 5 - Mâcon - Secteur Rue de l'Héritan (36)

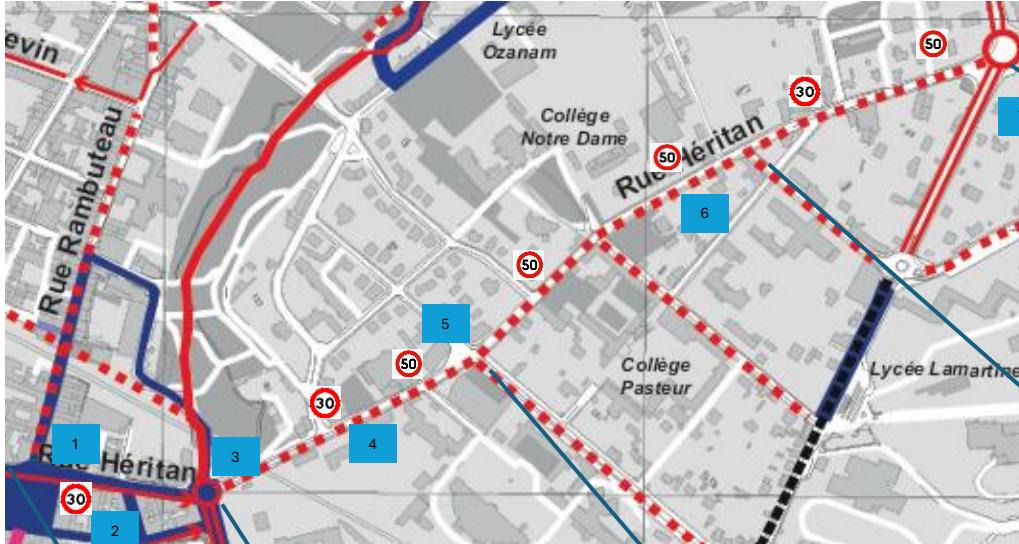
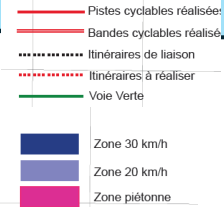
### Stationnements :

Les usagers signalent un manque de stationnements vélo, notamment devant la MJC.

En effet, la MJC dispose seulement de 3 arceaux, pour plus de 1000 adhérents.



Le collège Pasteur est quant à lui équipé de parkings vélo.



« Rue de l'Héritan pour aller à l'école annexe aucune protection pour les enfants qui viennent en vélo  
Toute la rue de l'Héritan : les voitures vont vite et il n'y a malheureusement pas de piste cyclable  
Trop de véhicules, trop de stationnement  
Rue partagée avec les voitures où les voitures ne peuvent pas doubler ou sont très proches en la faisant  
Pas de voie cyclable + vitesse des autos  
valable pour rue de Flacé, rue de l'Héritan : collèges et lycée non desservis par des pistes cyclables, beaucoup de véhicules (voitures et bus) aux heures de dépose des élèves et peu de visibilité  
rue très encombrée aux entrées sorties de l'école Annexe, rue qui monte, sans aménagement, beaucoup de véhicules et certains qui roulent très vite malgré l'école Annexe, la MJC Héritan, le collège Pasteur à proximité, le centre scolaire Ozanam...  
Un tracé au sol pour délimiter l'espace vélo serait top  
Monter et descendre la rue de l'Héritan et se faire doubler  
Rue de l'Héritan sans piste cyclable avec automobilistes trop rapides  
Pas d'aménagement sur une rue stratégique pour se rendre en centre ville  
Rue de l'Héritan : pas de pistes cyclables  
rue de l'Héritan, collège/lycée  
rétrecissement de la voie, en pente, sans piste cyclable et sans possibilité de "coexister" avec un véhicule, + risque des portières des véhicules stationnés sur le côté  
Aucune piste cyclable sur la rue de l'Héritan qui est très utilisée par des cyclistes de tout âge ! Cette route partant du centre ville est une longue montée et les voitures roulent très vite ! Il y a beaucoup de centre scolaire, une MJC et aucune possibilité d'être en sécurité en vélo.  
À Mâcon, tous les efforts sont faits pour l'utilisation du vélo pour le tourisme ou le loisir c'est génial mais pour l'utilisation du vélo au quotidien pour aller travailler ou pour les scolaires? Les rues comme celle de l'Héritan ou celle qui descend du lycée Lamartine pour rejoindre le centre ville ne sont pas sécurisées.  
... »



7 Carrefour aménagé avec bande cyclable, qui n'est plus reconnu comme un aménagement cycliste sécurisé, et dans lequel les voitures circulent trop vite



6 Absence totale d'aménagement cyclable tout le long de la rue



5 Cette zone est très embouteillée aux heures de pointe, notamment en raison de la circulation des bus qui tournent vers le collège Pasteur et qui rendent le carrefour particulièrement dangereux pour les cyclistes. Il en est de même pour le croisement vers l'école Notre Dame. Ces zones sont limitées à 50km/h alors que de très nombreux collégiens traversent quotidiennement cette route matin et soir.



1

Le bas de la rue, dans la continuité du boulevard Victor-Hugo, est d'abord aménagé en rue partagée bus/vélo, puis devient une rue classique à hauteur de la rue Perrier.

L'intersection avec la rue Perrier constitue aujourd'hui un point de vigilance important. Les automobilistes souhaitant tourner à gauche portent naturellement leur attention sur les véhicules arrivant de droite et peuvent s'engager sans toujours identifier la présence d'un cycliste déjà engagé.

8



10



11



Le rond point est dangereux car le carrefour est fortement embouteillé aux heures de pointe. Un cycliste engagé sur la bande cyclable du rond point et circulant autour de celui-ci peut ne pas être vu par les automobilistes qui en sortent, démarrent brusquement et ne vérifient pas la présence de vélos arrivant par leur droite: cf. point 7.



3

La rue est en montée à partir d'ici, ce qui réduit la vitesse des vélos et accentue leur vulnérabilité. C'est également la fin de la zone 30, alors que nous sommes juste à côté d'une école primaire, d'une MJC et de 2 collèges. La présence de l'arrêt de bus oblige les cyclistes à se déporter lorsque le bus est à l'arrêt. Aucun aménagement cyclable.



4



5